SOMMAIRE

- **Préambule :** Missions, gouvernance, élus, équipes
- Gestion des Réseaux, avec travaux et plans de financement
  - Etat d'avancement des travaux en cours et projets 2023
  - Réseau électrique
  - Éclairage public
  - Télécom
- Gestion des réseaux gaz
- Mobilités durables
- Système d'Information Géographique
- Achats de fournitures d'énergies (gaz, élec)
- Performance énergétique des bâtiments
- Energies renouvelables
- Solidarité et amélioration des logements

SYDESL
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

Le SYDESL à votre service

565 communes

11 comités

50 000 000 € /an

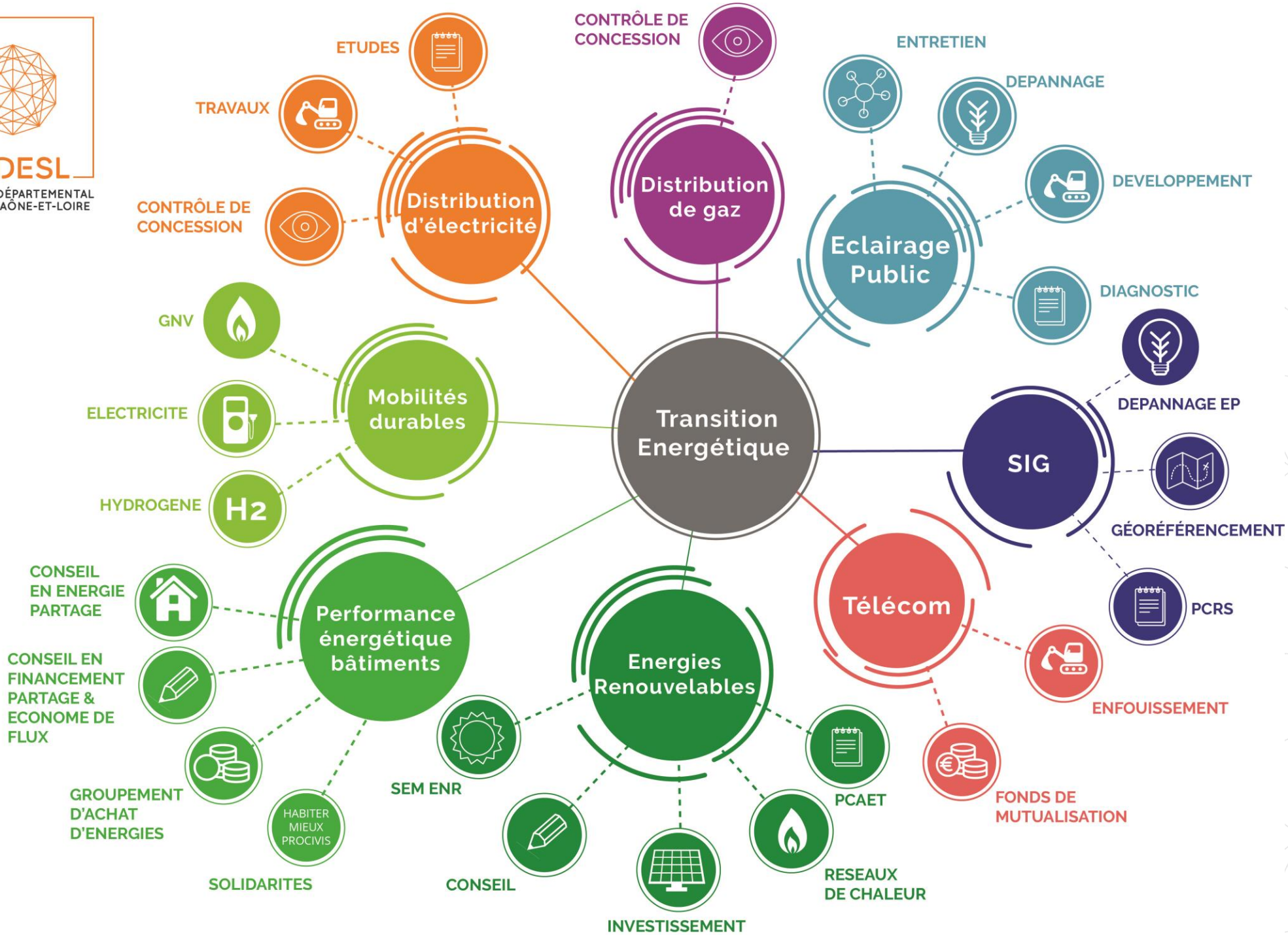

Le Comité Syndical

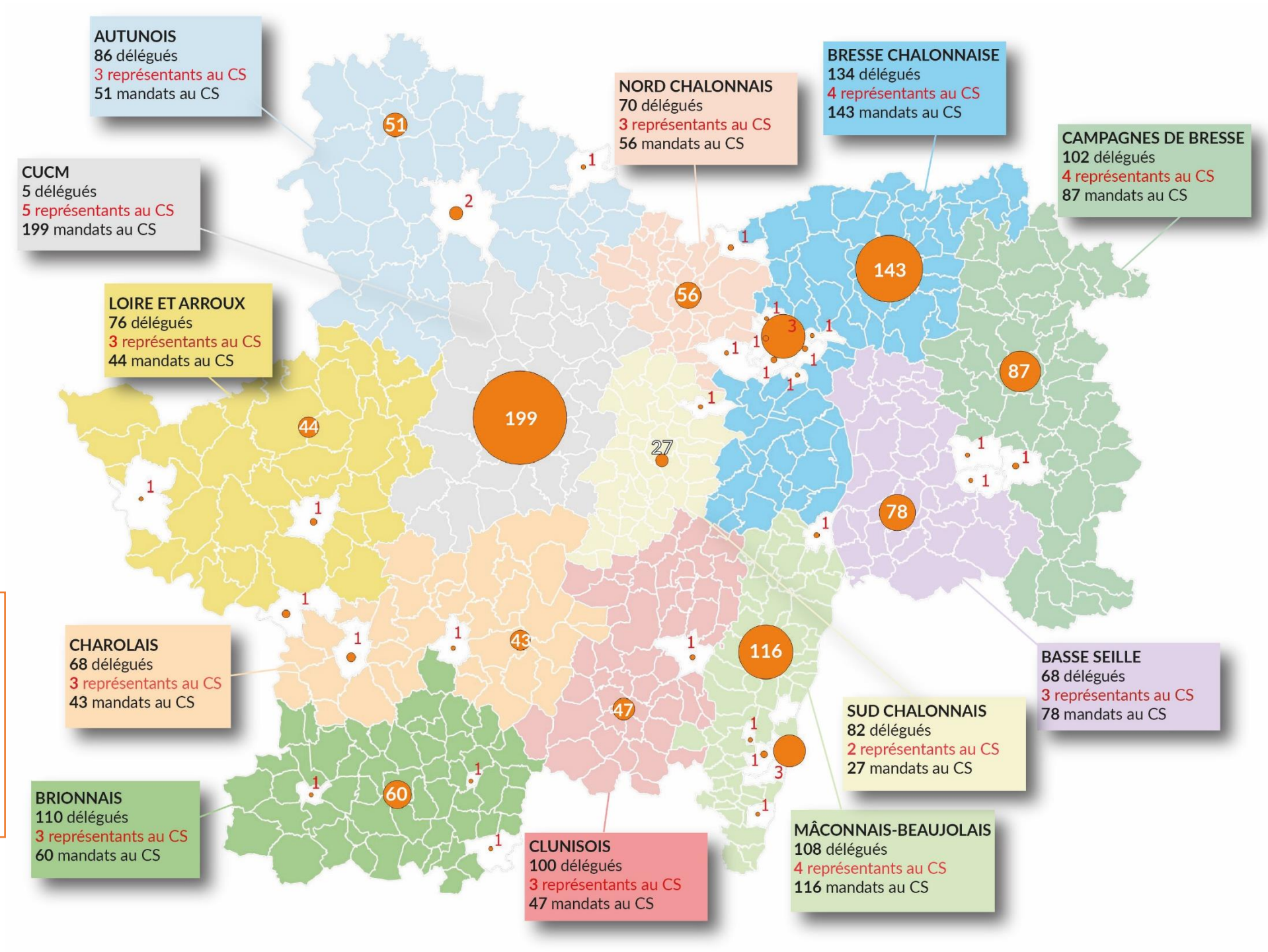

2 Nombre de représentants au Comité Syndical

Nombre de mandats de CT au Comité Syndical

SYDESL

Le Comité Syndical

Des élus à votre écoute

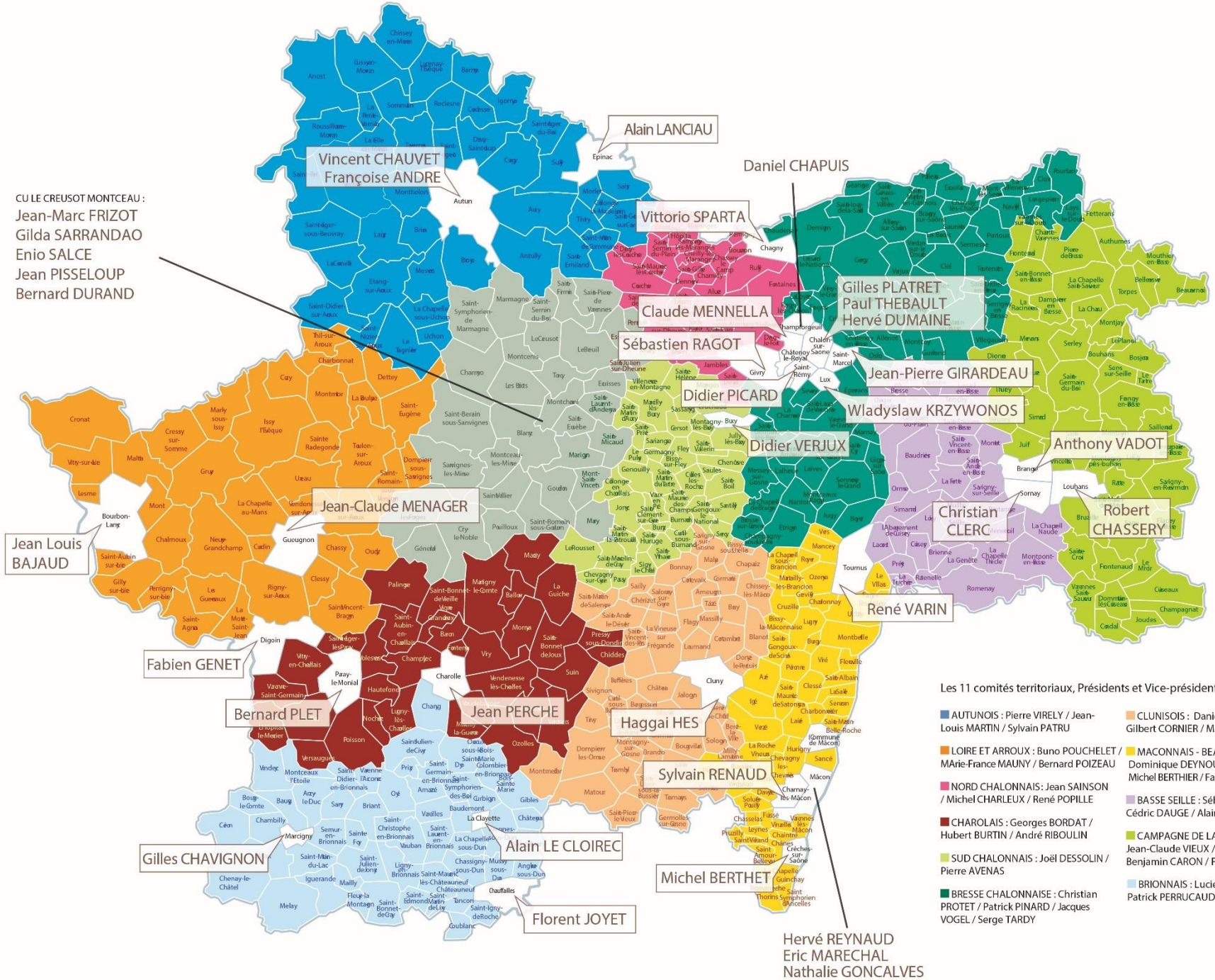

Les 11 comités territoriaux, Présidents et Vice-présidents :

- AUTUNOIS : Pierre VIRELY / Jean-Louis MARTIN / Sylvain PATRU
- LOIRE ET ARROUX : Buno POUCHELET / MArie-France MAUNY / Bernard POIZEAU
- NORD CHALONNAIS : Jean SAINSON / Michel CHARLEUX / René POPILLE
- CHAROLAIS : Georges BORDAT / Hubert BURTIN / André RIBOULIN
- SUD CHALONNAIS : Joël DESSOLIN / Pierre AVENAS
- BRESSE CHALONNAISE : Christian PROTET / Patrick PINARD / Jacques VOGEL / Serge TARDY
- CLUNISOIS : Daniel GELIN / Gilbert CORNIER / Michel MAYA
- MACONNAIS - BEAUJOLAIS : Dominique DEYNOUX / Nicolas BERGMANN Michel BERTHIER / Fabrice LAROCHETTE
- BASSE SEILLE : Sébastien FIERIMONTE / Cédric DAUGE / Alain CHAILLET
- CAMPAGNE DE LA BRESSE : Jean-Claude VIEUX / Gilles MAITRE / Benjamin CARON / Françoise BERNARD
- BRIONNAIS : Lucien VERCHERE / Patrick PERRUCAUD / Michel LACHEZE

SYDESL

SYDESL
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

PRESIDENCE
Jean SAINSON

DIRECTION TECHNIQUE
DIRECTEUR TECHNIQUE
Yann JACCON
ADJOINT
Christophe JOURNET

Direction Générale des Services
DIRECTRICE GENERALE
Céline SEVESTRE
DIRECTEUR ADJOINT
Yann JACCON

ASSISTANTE DE DIRECTION - ASSEMBLEES
Séverine MAZILLE

PÔLE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET D'OEUVRE

CHARGE DU BUREAU D'ETUDE
Christophe JOURNET

ETUDES

TECHNICIENS ETUDES ELECTRIFICATION
Sébastien JEANNOT
David FRAYSSE
Florent THIBAULT

TECHNICIENS ETUDES ECLAIRAGE PUBLIC
Franck BAR
Jérôme BONNOT

TECHNICIENS ETUDES TELECOM
Michel MIGNON
David FRAYSSE
Stéphane PROST

TRAVAUX

TECHNICIENS TRAVAUX
Electricité, EP, Télécom
Franck BAR
Jérôme BONNOT
Alain CHAMBARD
Romain PATARD
Stéphane PROST
Florent THIBAUT
David FRAYSSE

GESTIONNAIRES TECHNIQUES
Véronique BOURGEOIS
Sylvie CHAMFROY
Valérie FERNANDES
Sylvie PASQUIER

PÔLE CONCESSIONS ET MOBILITES DURABLES

RESPONSABLE
François DEGROLARD

GESTIONNAIRE CONCESSIONS
Saïda EL KOUMACHI

TECHNICIENNE MOBILITES ET ECLAIRAGE PUBLIC
Marion DOIN

PÔLE PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENR

RESPONSABLE
Thibault DE MONREDON
RESPONSABLE ADJOINT
Michèle JORGE

PERFORMANCE ENERGETIQUE

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ
Nouhaida ZELLAL
Dominique CORDELIER
Jean-Claude PETIOT
Aya LEGSSYER
4ème CEP recrutement

ÉCONOME DE FLUX
Patrick SAMBOU

CONSEIL EN FINANCEMENT PARTAGÉ
En cours de recrutement

GESTIONNAIRE ACHAT D'ENERGIE
Manon MANRIQUE

GESTIONNAIRE SOLIDARITÉS
Saïda EL KOUMACHI

ENR

CONSEIL en ENR
Bernard PETIT
Jean-Pierre VALLAR
Et
Un collaborateur au Conseil départemental

SEM
Céline SEVESTRE
Thibault DE MONREDON
Manon MANRIQUE

PÔLE SYSTEME INFORMATIQUE ET SIG

RESPONSABLE
Frédéric ADE

TECHNICIEN INFORMATIQUE ET SIG
Olivier POILPRE

SI et SIG
Valentin BASSIEUX

ADMINISTRATEUR SYSTEMES ET RESEAUX
(Infogérance)

PÔLE ADMINISTRATION GENERALE

RESPONSABLE
Emilie FITON-CHAVALLE

COMMUNICATION
Séverine MAZILLE

GESTIONNAIRES BUDGET COMPTABILITE CTRL GESTION
Fabienne BERARDET
Adeline LENOIR

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES
Julien GARÇON

CHARGÉE DES RH
Corinne LACHAT

MOYENS GENERAUX ACCUEIL
Valérie FERNANDES
RGPD et BÂTIMENT
Sylvie CHAMFROY

Vos interlocuteurs techniques sur les réseaux
- électriques
- éclairage
- télécom

REPARTION GEOGRAPHIQUE INTERVENANTS TECHNIQUES TOUS RESEAUX

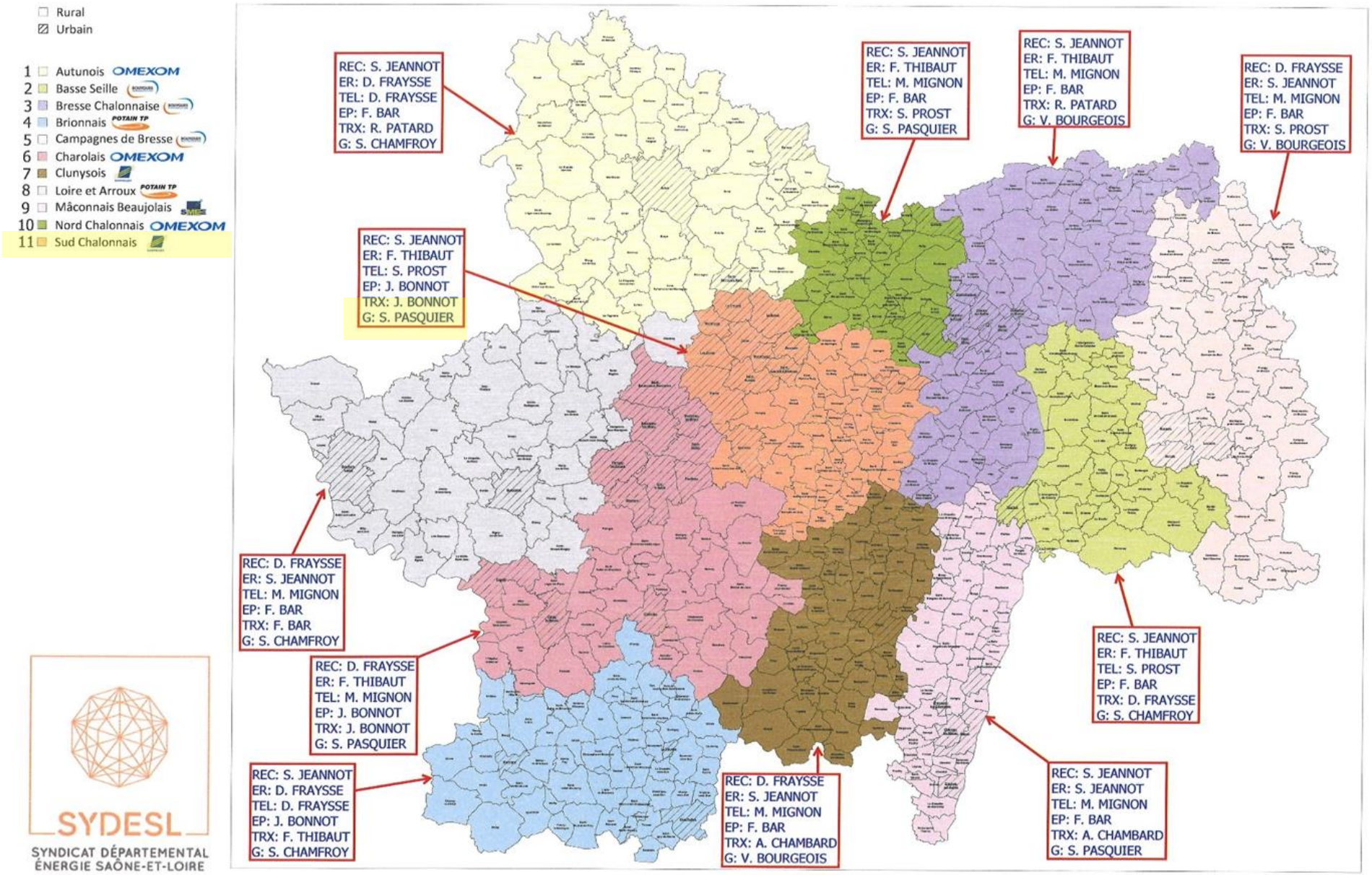

SYDESL
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

Vos interlocuteurs sur la performance énergétique

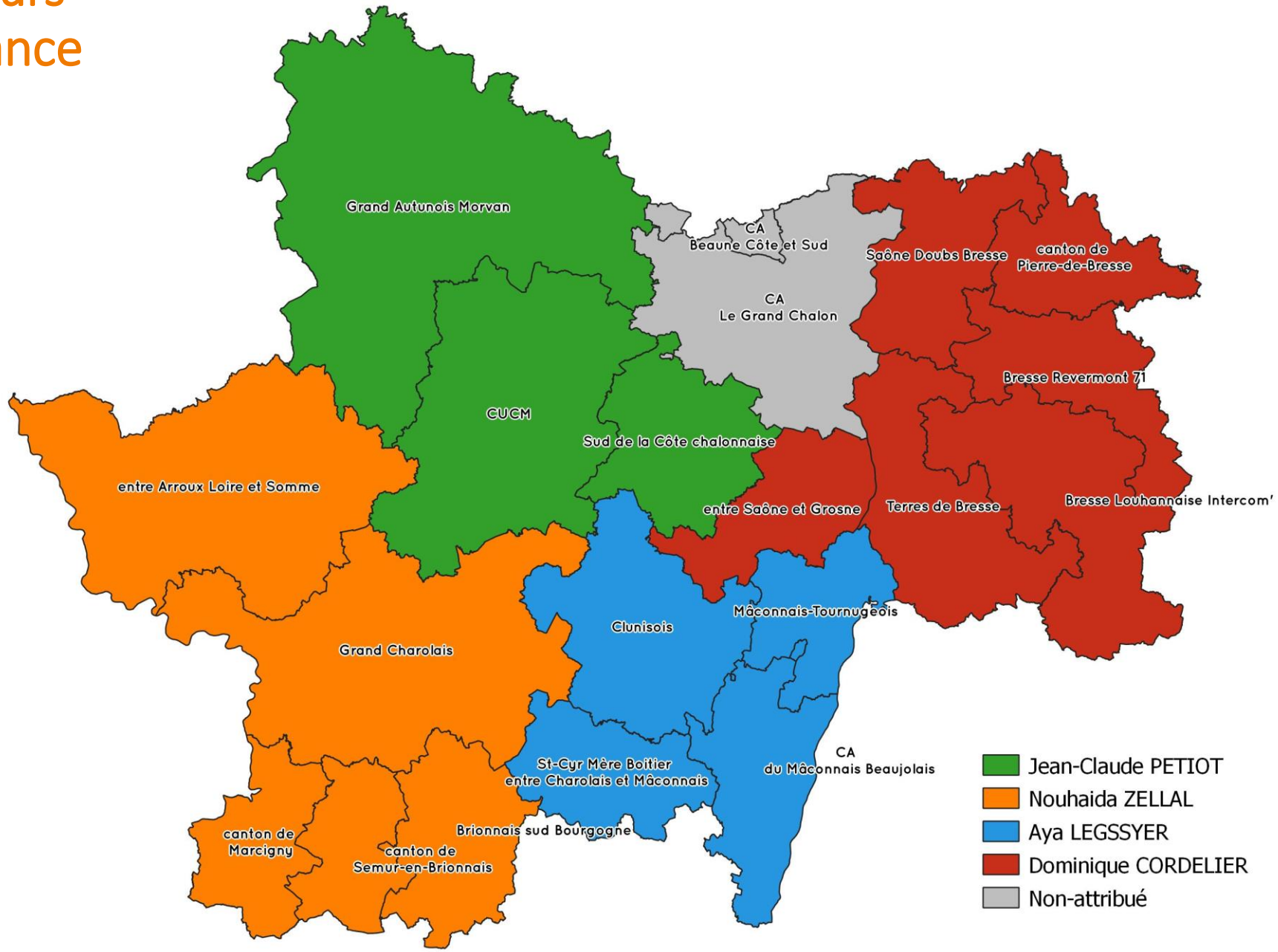

SYDESL

RESEAUX

518

Communes en régime **rural** d'électrification (< 2000 habitants)

Le SYDESL est maître d'ouvrage des travaux d'électrification:

- Renforcements
- Raccordements
- Enfouissements
- Résorption fils nus

49

Communes en régime **urbain** d'électrification (> 2000 habitants)

Le SYDESL est maître d'ouvrage des travaux d'enfouissement esthétique.

RESEAUX

Etat d'avancement des travaux et projets

Chaque année, le bureau du Comité territorial se réunit en septembre/octobre N-1 afin de prioriser les affaires et proposer une liste de travaux en année N

→ Les études correspondantes sont ainsi commandées en automne N-1.

→ Cette liste de travaux est validée financièrement en décembre N-1.

→ Les instructions financières sont envoyées aux communes au premier semestre de l'année N, au fur et à mesure de l'avancement des études.

→ Les dotations de l'Etat (FACE) sont communiquées au SYDESL courant mars de l'année N.

L'Etat demande une réalisation des travaux d'ici l'été N+1.

RESEAUX
Raccordements

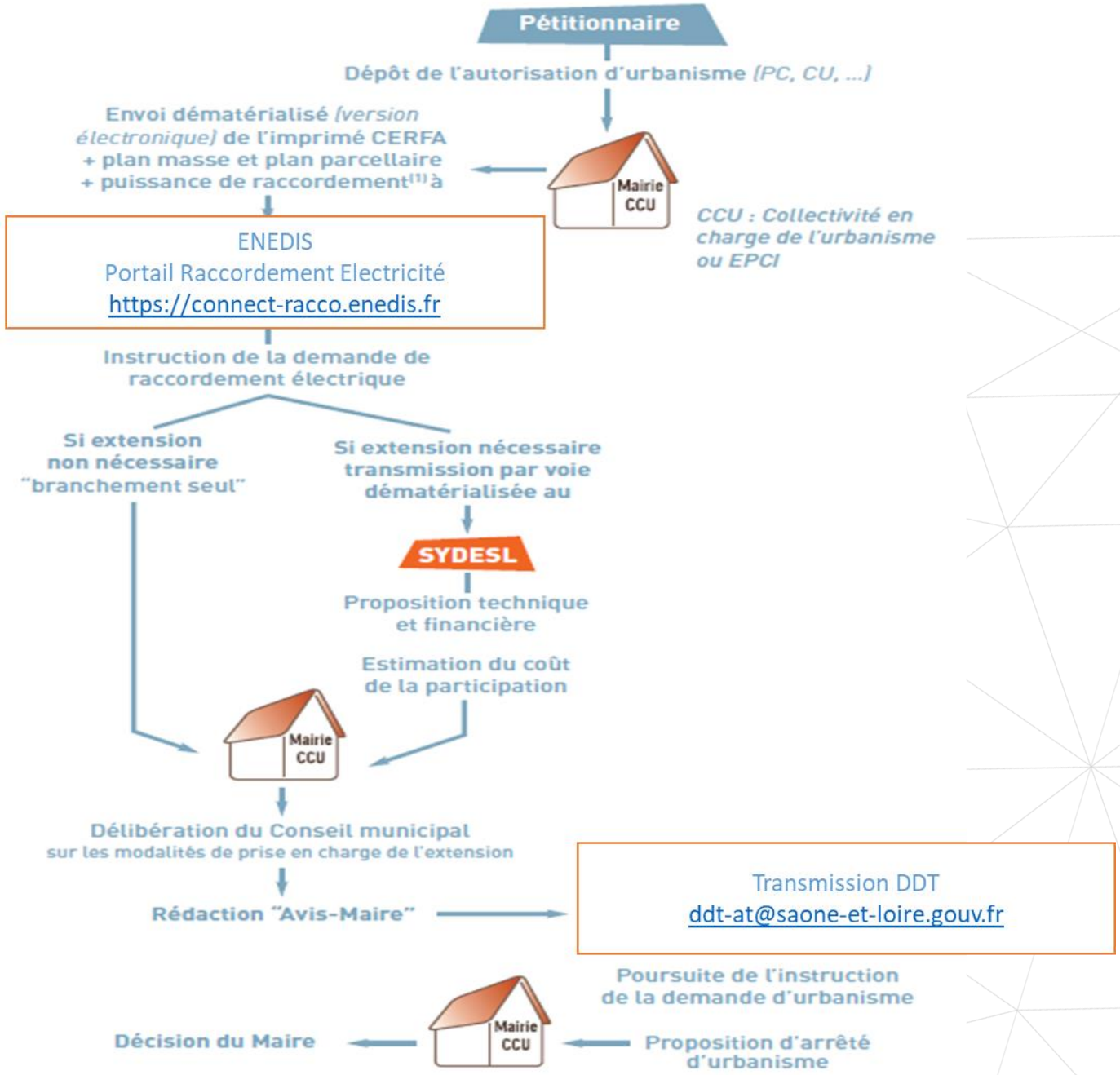

RESEAUX

Eclairage public

Règlement d'intervention

ECLAIRAGE PUBLIC

Règlement d'intervention
à destination des communes RURALES
révisé en commission du 3 février 2021
Participations financières HT

Type d'intervention			Participations	Observations
MARCHE TRAVAUX	Dossier spécifique	Neuf	100 % commune	Pour les lotissements, extensions, etc. les câblettes et fourreaux sont pris en charge par le SYDESL
MARCHE TRAVAUX	Eclairage autonome (Distance minimum de 150 m d'éloignement du réseau EP existant ; abris bus, aire de covoiturage, etc.)		50 % commune 50% SYDESL	Nouvelle enveloppe 2021 de 30 000 € TTC dans la limite de 2000€/an/commune
MARCHE TRAVAUX	Lié à des travaux de Réseau HTA et BT		Sur ouvrage Aérien 5 %	Sur montant total (HT) des travaux électriques (hors étude) A utiliser dans la zone de travaux, dans la limite de l'infrastructure géographique existante et de la puissance installée
MARCHE TRAVAUX	Lié à des travaux de Réseau HTA et BT		Sur ouvrage Souterrain 15 %	

SYDESL

MARCHE ENTRETIEN ET MAINTENANCE	**Renouvellement équipement vétuste**	Eclairage zénithal **y compris** projecteurs	**30 % Commune** **70 % SYDESL**	Plafonds d'éligibilité : Luminaire et projecteur **600 € HT** Candélabre **800 € HT**
		Luminaires, projecteurs et horloges vétustes	**50 % Commune** **50 % SYDESL**	
	Déplacement d'ouvrage	Pour raison esthétique	**100 % commune**	
		Pour aménagement	**100 % SYDESL**	
	Rénovation peinture Mâts et/ou luminaires		**50 % SYDESL**	
			50 % commune	
	Remplacement des prises guirlandes, des coffrets de commandes EP (hors horloge), des supports bois ou béton vétustes		**100 % SYDESL**	100 k€ dont 15 PG, 35 CMD et 50 SUPP
	Exploitation, entretien et maintenance curative et préventive (y compris base de données et cartographie)		**Contribution annuelle restant à la charge**	Entretien et maintenance préventive
			10 € par luminaire "récent" **25 € par luminaire énergivore**	Exploitation, entretien et maintenance curative
	Sinistre	Travaux avec tiers identifié	**100 % SYDESL**	Recouvrement par le SYDESL auprès du tiers identifié
		Travaux avec tiers non identifié	**70 % SYDESL**	
			30 % commune	
		Aléas climatique	**100 % à la charge du SYDESL avec franchise de 5 foyers et selon les règles arrêtées au CS du 19/02/2013**	50 foyers au-delà des 5 foyers (franchise de la commune) ou 30 % du patrimoine numérique global communal, avec un plafond de 30 000 € TTC par évènement.
		Catastrophe naturelle	**100 % SYDESL**	Si reconnu par les pouvoirs publics et après inscription au journal officiel
	Pose et dépose guirlandes		**100 % commune**	
	Réglage d'horloge		**100 % commune**	

SYDESL

RESEAUX
Télécom

- Participation du SYDESL, sur toute nouvelle instruction depuis juin 2021, à hauteur de:
  - 50 % du HT sur renforcement ou fils nus
  - 40 % du HT sur environnement
  - 25 % du HT sur télécom seul
- Demande de la participation de la commune dès la fin des travaux (quel que soit le délai de dépose par les opérateurs télécom)

Source du fonds de mutualisation :

- **la RODP télécom des communes adhérentes**
- **La participation de l'opérateur Orange (20% tranchée)**

GAZ : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION

- Un nouveau modèle de contrat de concession validé nationalement par GRDF et la FNCCR
- Un travail de négociation sera à engager au niveau départemental avec GRDF pour intégrer ce nouveau modèle de contrat et l'adapter aux spécificités locales (schéma directeur des investissements, programmation pluriannuelle, qualité de distribution...)
- Le SYDESL regroupe actuellement 179 communes sur 240 desservies en gaz naturel

MOBILITES DURABLES

Depuis 2021, le SYDESL cofinance des études visant le développement de l'hydrogène en partenariat avec les EPCI et l'ADEME

Pour 2022, une réflexion des syndicats d'énergie à l'échelle régionale est en cours pour la création d'une SAS GNV – H^2.

Le SYDESL porte et développe le réseau départemental de bornes de recharge pour véhicules électriques accessibles à tout public

Localisation des bornes SYDESL au 31/08/22

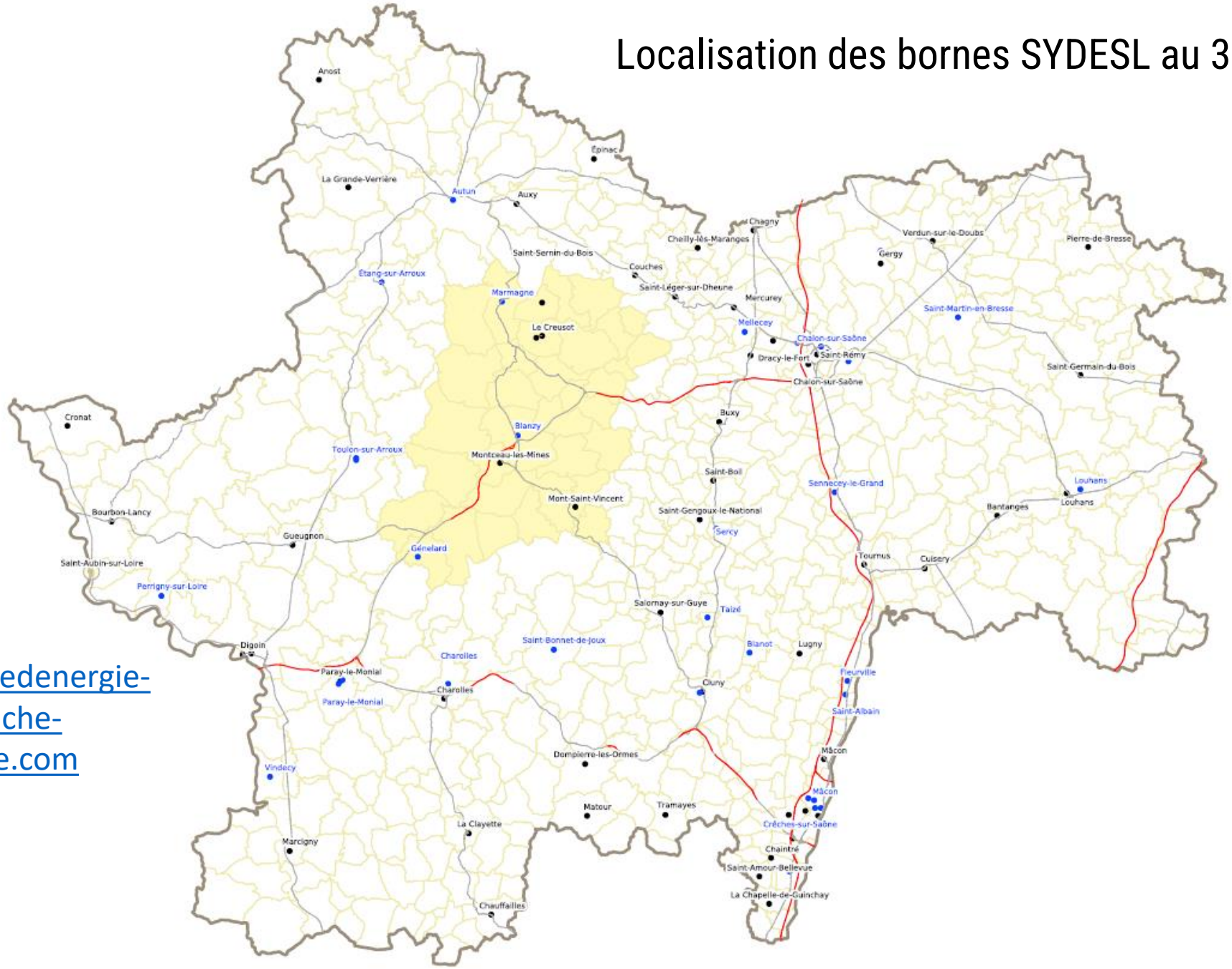

Routes primaires

- Autoroute
- Quasi-autoroute
- Route à 1 chaussée
- Route à 2 chaussées
- Autres valeurs

GNL_Département

IRVE déploiement

- IRVE déployées
- IRVE programmés

Communes

- CUCM (Rural)
- CUCM (Urbain)
- Autres valeurs

https://territoiredenergie-bourgogne-franche-comte.freshmile.com

SYDESL

Une baisse du nombre de charge d'environ 30% liée en grande partie à la mise en place de la tarification

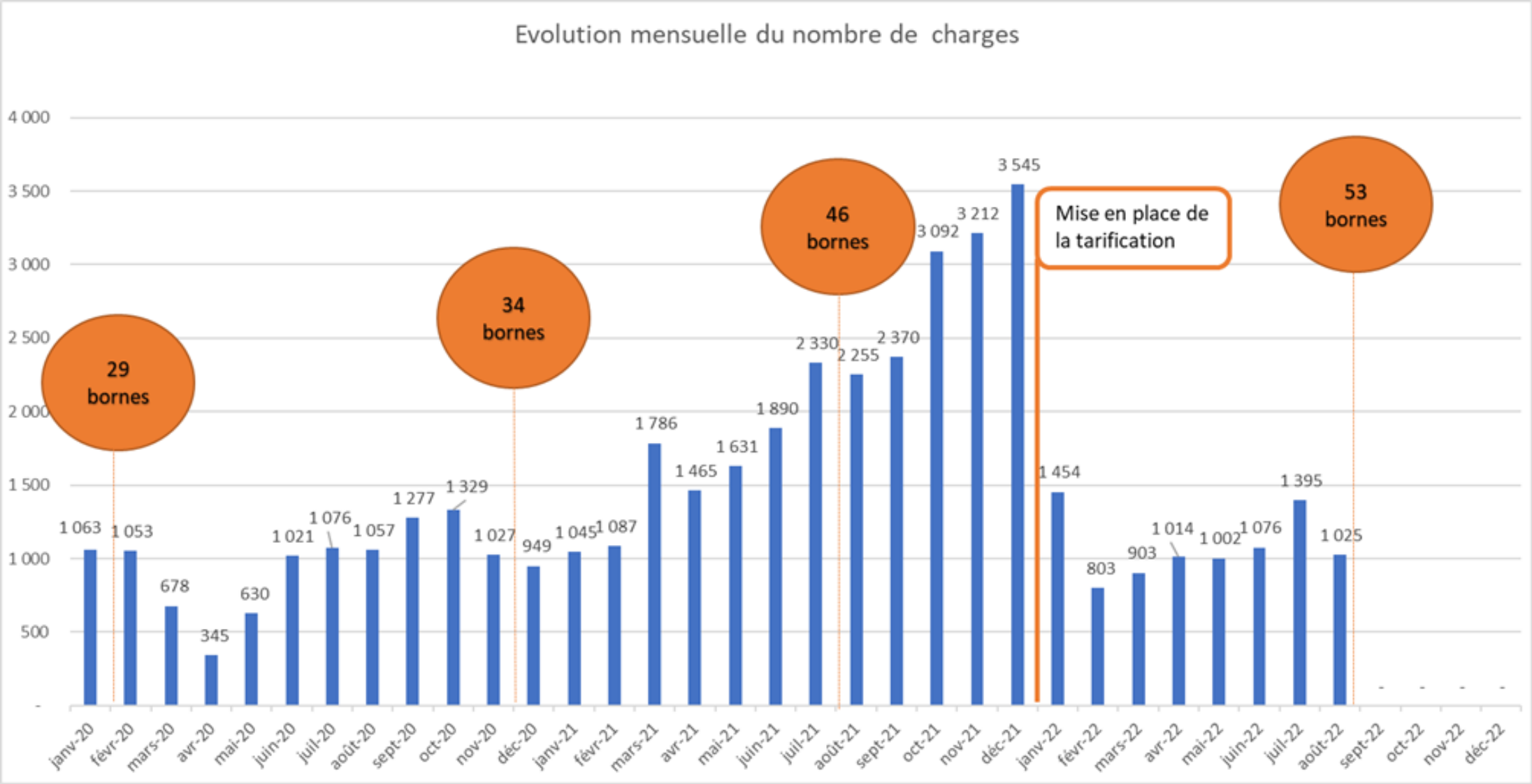

SYDESL

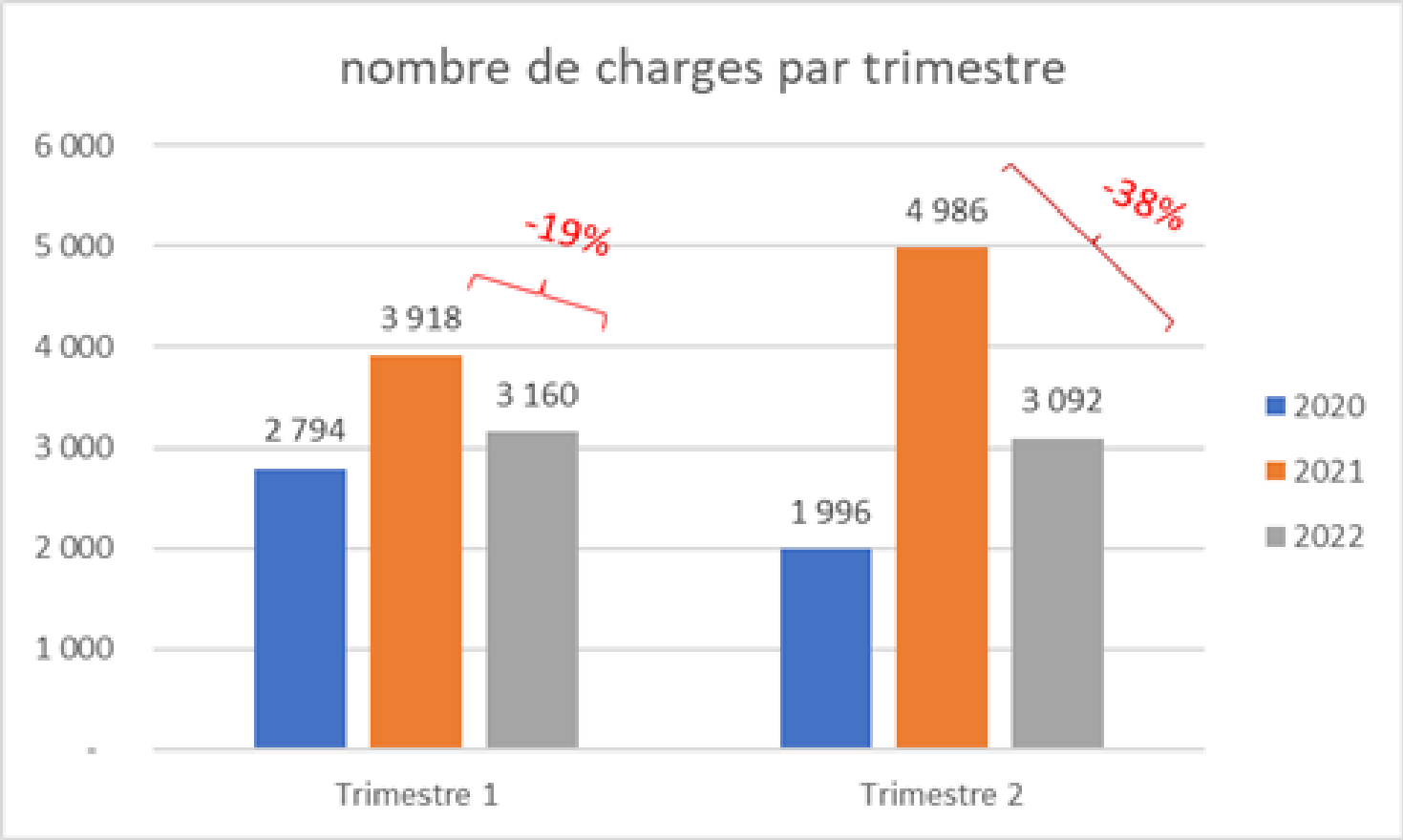
nombre de charges par trimestre
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
-
2 794
3 918
3 160
1 996
4 986
3 092
-19%
-38%
Trimestre 1
Trimestre 2
2020
2021
2022

SYDESL

Géoréférencement et PCRS

Réforme anti-endommagement des réseaux
Décret du 22 octobre 2018

TOUS les **RÉSEAUX et** le fond de plan **PCRS** avec une **précision** de moins de **10 cm**

LES RESEAUX

- **sensibles** (élec., gaz, écl. public, etc.) :
  - unités **urbaines** : 01/01/**2020**
  - zones **rurales** : 01/01/**2026**
- **non sensibles** (eau, assain., eaux pluviales, télécom, etc.) :
  - unités **urbaines** : 01/01/**2026**
  - zones **rurales** : 01/01/**2032**

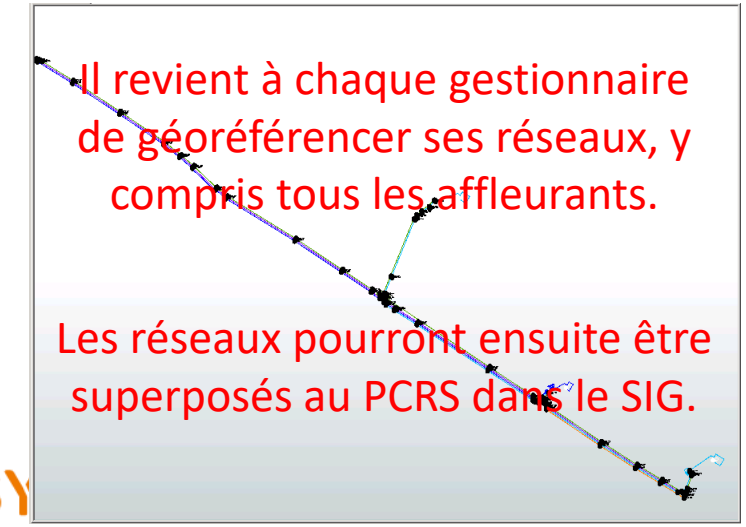

LE PCRS

- SYDESL : **Autorité Locale Compétente**
- unités urbaines et zones rurales : 01/01/**2026**

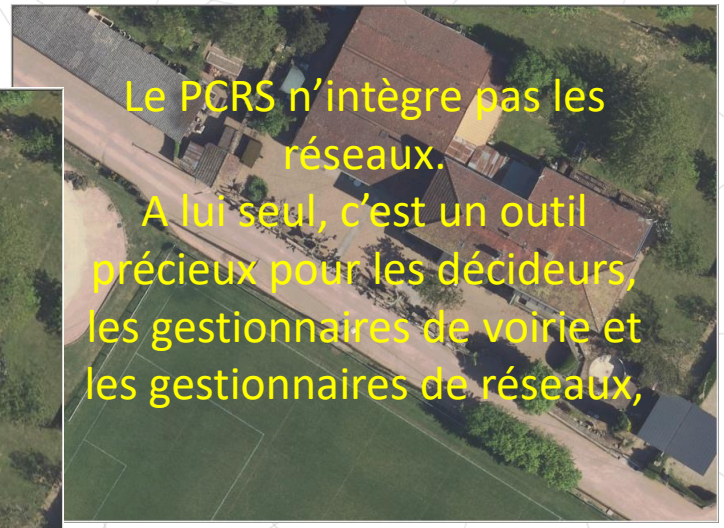

PCRS : image en urbain

PCRS : image en semi-urbain

PCRS : image en rural

SYDESL

Géoréférencement Eclairage Public

Géodétection EP (souterrain) : 1,05€ HT / ml
Géoréférencement EP (aérien) : 0,32€ HT / ml

Des prestataires certifiés en détection et en géoréférencement

Coût de la Géodétection

		Longueur estimée de réseau EP (ml)	Prix moyen au ml HT	Total HT	Financement
Communes urbaines	Souterrain	176600	1,05 €	185 430,00 €	Commune
	Aérien	182100	0,32 €	57 361,50 €	Commune
Communes rurales	Souterrain	1021500	1,05 €	1 072 575,00 €	SYDESL
	Aérien	1403500	0,32 €	442 102,50 €	SYDESL

Mise à jour de PCRS image

Forfait PCRS Image jusqu'à 10 ha	230,00 €
Forfait PCRS Image : prises de vue terrestre jusqu'à 600 m.	423,00 €
Forfait PCRS Image, mixtant prises de vue aérienne (< 10 ha) et prises de vue terrestre (< 600 m.)	630,00 €

PCRS : Partenariat avec l'IGN

SYDESL
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

IGN
INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

QUEL PCRS ?

Une acquisition aérienne
Plus facile d'exploitation que le terrestre
Plus massive et systématique
Maîtrisée par l'IGN et maturité de l'expertise

Une orthophoto
Plus facile d'utilisation
Plus facile à comprendre

Une proposition
De l'image sur tout le département
En complément, du PCRS vecteur « à la demande »
Mise à jour tous les quatre à six ans

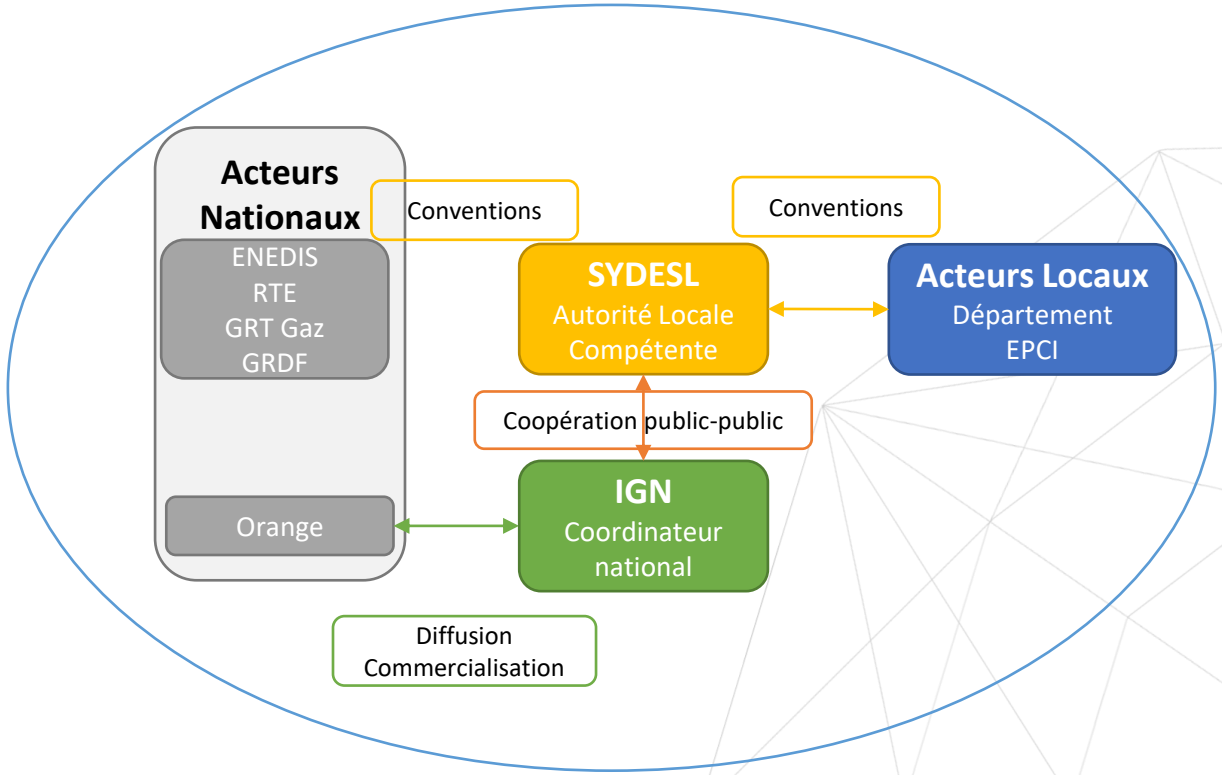

IGN	**21,5%**	**273 410,00 €**
Acteurs locaux	**66,7%**	**849 230,00 €**
SYDESL	*35,3%*	*449 230,00 €*
Département	*15,7%*	*200 000,00 €*
EPCI	*15,7%*	*200 000,00 €*
Acteurs Nationaux	**11,8%**	**150 000,00 €**
ENEDIS	*11,8%*	*150 000,00 €*
		1 272 640,00 €

SYDESL

PCRS : de nombreux autres partenaires…

SYDESL
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

IGN
INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

Les conventions signées

IGN : 273 410 €
Département : 200 000 €
ENEDIS : 150 000 €

Les conventions à signer :

EPCI	Nbre de communes 71	Superficie en 71 (km²)	Nb Hab. en 2022	Participation
CU Le Creusot Montceau-les-Mines	51	551,7	11 8121	32 808 €
CA Le Grand Chalon	34	742	9 3985	28 230 €
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	39 (1 - 01)	298,2	8 0388	21 786 €
CC Le Grand Charolais	55	1252,3	3 6957	17 839 €
CC du Grand Autunois Morvan	44 (3 - 03)	844,9	4 1859	16 182 €
CC Bresse Louhannaise Intercom'	30	864,7	2 2549	11 590 €
CC Entre Arroux, Loire et Somme	30	489	2 8942	10 521 €
CC Terres de Bresse	25	415,9	2 2814	8 507 €
CC Mâconnais - Tournugeois	42	448,7	1 4474	6 693 €
CC Brionnais Sud Bourgogne	29	290,9	1 5426	5 820 €
CC du Clunisois	24	217,9	1 6339	5 531 €
CC Saône Doubs Bresse	27	316,6	1 2469	5 276 €
CC Sud Côte Chalonnaise	36	316,4	1 1825	5 116 €
CC Entre Saône et Grosne	23	258,4	1 1398	4 605 €
CC Bresse Revermont	17	282,60	1 0054	4 445 €
CC Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais	18	257,7	8246	3 828 €
CC Bresse Nord Intercom'	16	242,7	6639	3 329 €
CC de Marcigny	12	224,7	6302	3 120 €
CC de Semur en Brionnais	14	196,6	5313	2 681 €
CA Beaune, Côte et Sud	53 (48 - 21)	41,47	7360	2 094 €
Total :	567	8553	57 1460	200 000 €

L'offre de service "SIG partagée"

Budget : 155 195 € DINUM + 51 732 € SYDESL = **206 911 € TTC** pour :

- Encourager les collectivités aux usages numériques
- Accompagner les maîtres d'ouvrage dans la cartographie de leurs réseaux
- Numériser dans des formats standards
- Développer l'appropriation du SIG

Financé par GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité

FRANCE RELANCE

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Services proposés

- Spécifications techniques de vos cahiers des charges
- Digitalisation de vos fonds de plans
- Calage sur Plan de Corps de Rue Simplifié
- Consultation sur SIG disponible en ligne 24/24-7/7
- Richesse des fonds de plans : cadastre, PCRS, Eclairage Public, réseau basse et moyenne tension etc…

Intérêt pour les collectivités

- Gratuité des numérisations pour les premiers dossiers retenus
- Indépendance vis-à-vis de votre opérateur en matière de cartographie
- Réponses aux études et demandes de travaux
- Contrôle de vos données par notre équipe d'experts

GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE

(ACHATS ÉLECTRICITÉ ET GAZ) syndicats de Bourgogne-Franche-Comté

territoire d'énergie
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Les objectifs:

- Optimiser l'achat d'énergie sur le marché du fait de la fin progressive des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité et de gaz (36 KVA et 30 MWh/an)
- Décharger les collectivités des procédures lourdes de préparation et de passation des marchés publics
- Anticiper la hausse des prélèvements (taxes, contributions) sur le budget des collectivités
- Logiciel DEEPKY

5 745 points de livraison électricité / 869 points gaz

274 membres en Saône & Loire

SYDESL

GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE

Répondre à la fin des tarifs réglementés

2004
Libéralisation du gaz et de l'électricité pour les collectivités

2014
1ère consultation De certains syndicats

2015
Fin des TRV gaz > 30MWh/an pour les collectivités

2016
Fin des TRV > 36kVA pour les collectivités

2017
1ère consultation des 8 SDE régionaux

Fin 2020
Fin des TRV gaz pour les collectivités

2021
Fin des TRV ≤36kVA pour les grosses collectivités

PRIX GAZ 2022, 2023 ET 2024 :

Marchés 2021-SIEEENms36 et 2021-SIEEENms37

Fourniture du 01/01/2022 au 31/12/2024

LOT 1 : marché n° 2021-SIEEENMS36 – GAZ DE BORDEAUX

Points de Livraison (PDL) à relève semestrielle (PDL composé de 14 caractères)

Période	TM (€HT/MWh)	T_{CEE} (€HT/MWh)	T_{GO} (€HT/MWh) - optionnel
2022 - janvier	115,37	5,01	Taux souscription (%) * 16,00
2022 - février	84,56		
2022 - mars	99,01		
2022 - avril	90,75		
2022 – mai et juin	130		
2022 – juillet à décembre	67,63		
2023	27,45		
2024	21,78		

LOT 2 : marché n° 2021-SIEEENMS37 – GAZ DE BORDEAUX

Points de livraison (PDL) à relève mensuelle (PDL composé de 9 caractères débutant par « GI »)

Période	TM (€HT/MWh)	T_{CEE} (€HT/MWh)	T_{GO} (€HT/MWh) - optionnel
2022 - janvier	115,28	5,01	Taux souscription (%) * 16,00
2022 - février	84,47		
2022 - mars	99,01		
2022 - avril	90,75		
2022 – mai et juin	130		
2022 - juillet à décembre	67,41		
2023	26,95		
2024	21,28		

LOT 1 : marché n° 2019-SIEEENMS17 – ENGIE

Tension d'alimentation	Période tarifaire	Prix de fourniture$_{2020}$ (€HTT/MWh)	Prix de la capacité$_{2020}$ (€HTT/MWh)	Prix CEE$_{2020}$ (€HTT/MWh)
HTA (Segment C3)	Pointe	84,13	15,80	4,57
	Heure Pleine saison Haute	69,44	10,24	
	Heure Creuse saison Haute	46,51	/	
	Heure Pleine saison Basse	47,53	/	
	Heure Creuse saison Basse	24,42	/	

Tension d'alimentation	Période tarifaire	Prix de fourniture$_{2020}$ (€HTT/MWh)	Prix de la capacité$_{2020}$ (€HTT/MWh)	Prix CEE$_{2020}$ (€HTT/MWh)
BT (Segment C4)	Heure Pleine saison Haute	69,08	7,23	4,57
	Heure Creuse saison Haute	47,26	4,30	
	Heure Pleine saison Basse	44,16	/	
	Heure Creuse saison Basse	25,96	/	

LOT 2 : marché n° 2019-SIEEENMS18 - EDF

Points de livraison profilés, alimentés en basse tension, d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA (segment C5)

Tension d'alimentation	Version tarifaire	Période tarifaire	Prix de fourniture$_{2020}$ (€HTT/MWh)	Prix de la capacité$_{2020}$ (€HTT/MWh)	Prix CEE$_{2020}$ (€HTT/MWh)
BT (Segment C5)	Courte utilisation	Base	54,26	3,90	5,12
	Moyenne utilisation	Heure Pleine	58,32	5,47	
		Heure Creuse	37,78	-0,58	
	Longue utilisation	Base	43,90	0,04	

SYDESL

CONSULTATION ELECTRICITE

FOURNISSEUR ATTRIBUTAIRE

lots	N° du marché	détail	fournisseur
N°1 : **P > 36 kVA** C4, C3, C2	2021-SIEEENms12	1 830 PDL 207 GWh	EDF
N°2 : **P ≤ 36 kVA** C5	2021-SIEEENms13	37 000 PDL 245 GWh	EDF
N°3 : **Électricité à haute valeur environnementale**	-	120 PDL 2 GWh	Appel d'offre infructueux

INCIDENCE BUDGETAIRE

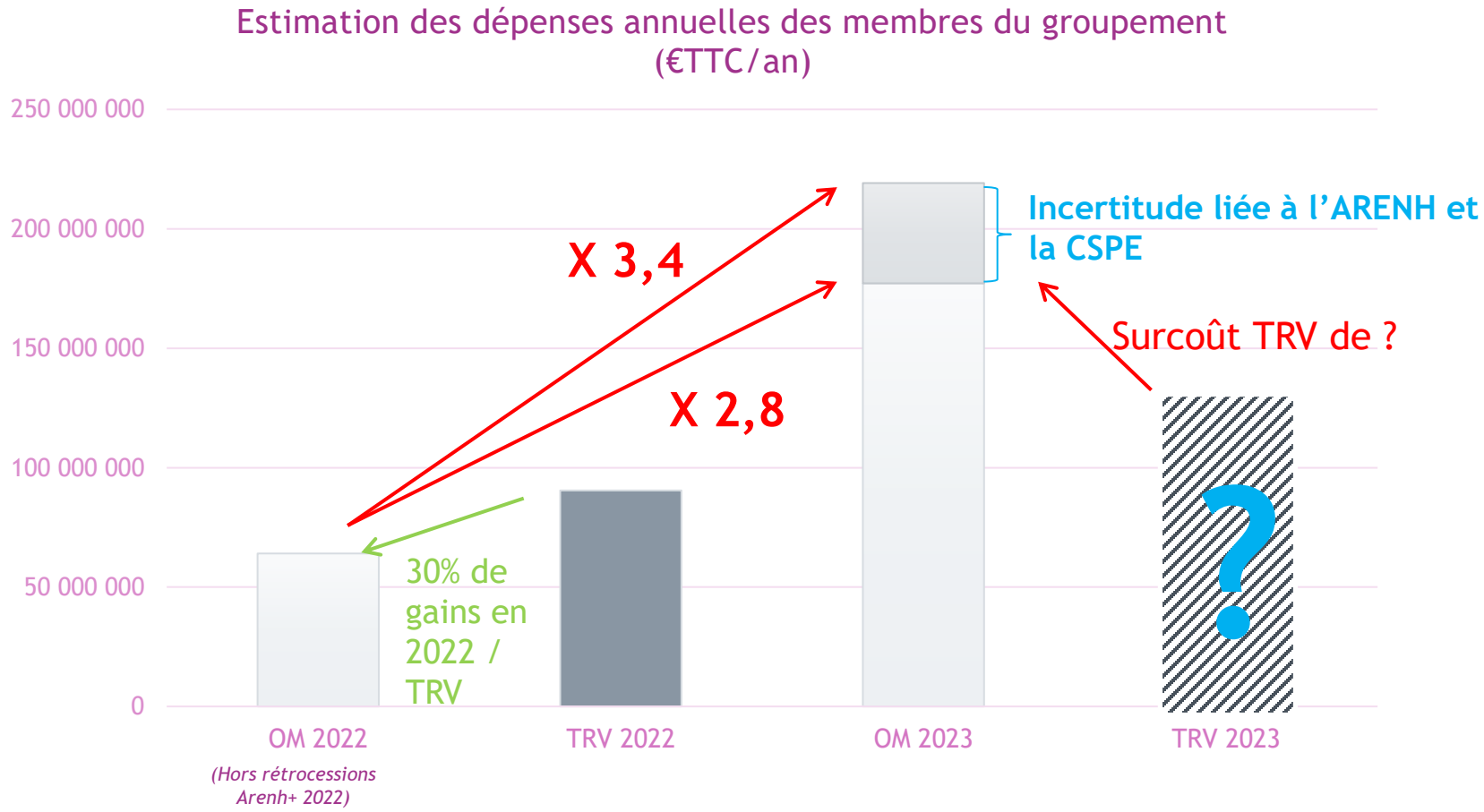

LES SOLUTIONS A LA MAIN DU GROUPEMENT

Revenir aux TRVE (prix TRVE < groupement) au 1er janvier 2023 :
Sur condition <10 agents et recettes < 2M€
Campagne cet été 1 225 attestations reçues / 2 043 adhérents

- Vous êtes toujours adhérent au groupement
- Pas d'OPB cet automne EDF

Si prix TRVE > groupement : rattachement par OS

Optimisation de vos contrats :
Acheminement (les 3 composantes fixes)
CTA (taxe)
Rappel : pointe ≤ HPH ≤ HCH ≤ HPE ≤ HCE

- Rubrique « optimiser » e-Mage
- Campagne début 2023 EDF

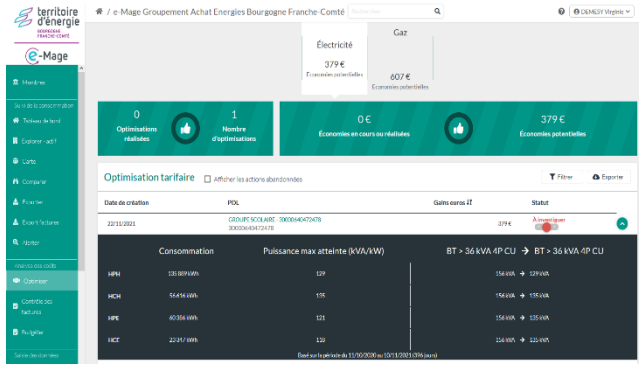

Se rapprocher de votre syndicat :
Des conseillers à votre disposition CEP Conseil en Energie Partagée ÉCONOME DE FLUX

LES SOLUTIONS A LA MAIN DES ADHERENTS

Connaître vos consommations :
Pointe / Heures Pleines : à quelles heures ?
Quels sites énergivores ?
Quels pics de consommation ?

e-Mage

> VIGILANCE <
Limiter vos consommations
en P et en HP
surtout si 100% élec

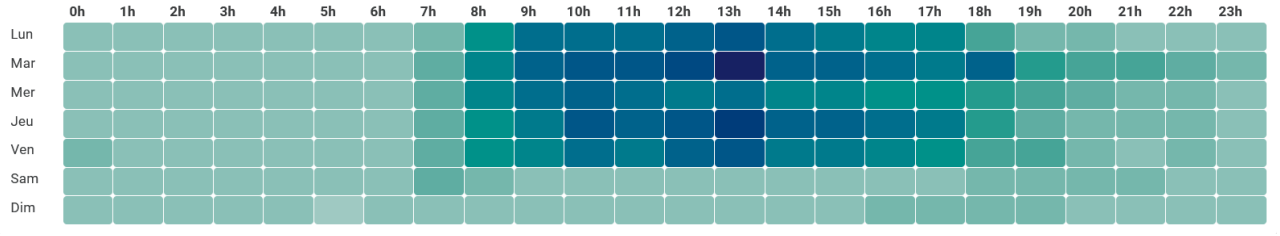

Réduire vos consommations dès maintenant et dans la durée :
Abaisser ou couper l'éclairage public
Priorité aux bâtiments : revoir la programmation et la t° de consigne du chauffage, sensibiliser les utilisateurs…

Investir dans du PV en auto-consommation ?
Investir dans des travaux d'économie d'énergie ?

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Depuis trois ans, le SYDESL a mis en place un pôle de conseillers en énergie partagés (CEP) qui établissent des **bilans de consommation énergétique**. Avec l'arrivée des CEP de l'ATD au SYDESL, **la totalité des communes du département** se verra proposer leurs services par le SYDESL.

Dans le cadre du programme ACTEE, le SYDESL cofinance les **études énergétiques** de bâtiment communaux.

Le SYDESL a recruté des conseillers en énergie supplémentaires afin d'intervenir sur la continuité des projets issus des diagnostics de consommation énergétiques des bâtiments et d'accompagner les communes dans

- **L'estimation chiffrée des travaux**
- La **recherche de cofinancements des travaux**

ENERGIES RENOUVELABLES

4 actions du SYDESL en faveur des énergies renouvelables :

Offre de conseil : un collaborateur spécialisé en photovoltaïque toiture, un autre en photovoltaïque au sol et éolien, un collaborateur du Département intervenant sur les énergies thermiques (bois et solaire thermique).

Le SYDESL investit dans le développement du photovoltaïque en toiture, avec de l'actionnariat dans les SAS centrales villageoises.

Le SYDESL subventionne des études pour les réseaux de chaleur et l'énergie bois.

Le SYDESL investit dans les parcs photovoltaïques au sol et l'éolien
- Possibilité d'investir directement dans des SAS de production
- Création de la SEM Saône-et-Loire Energies Renouvelables

SEM EnR

Schéma d'investissement de la SEM

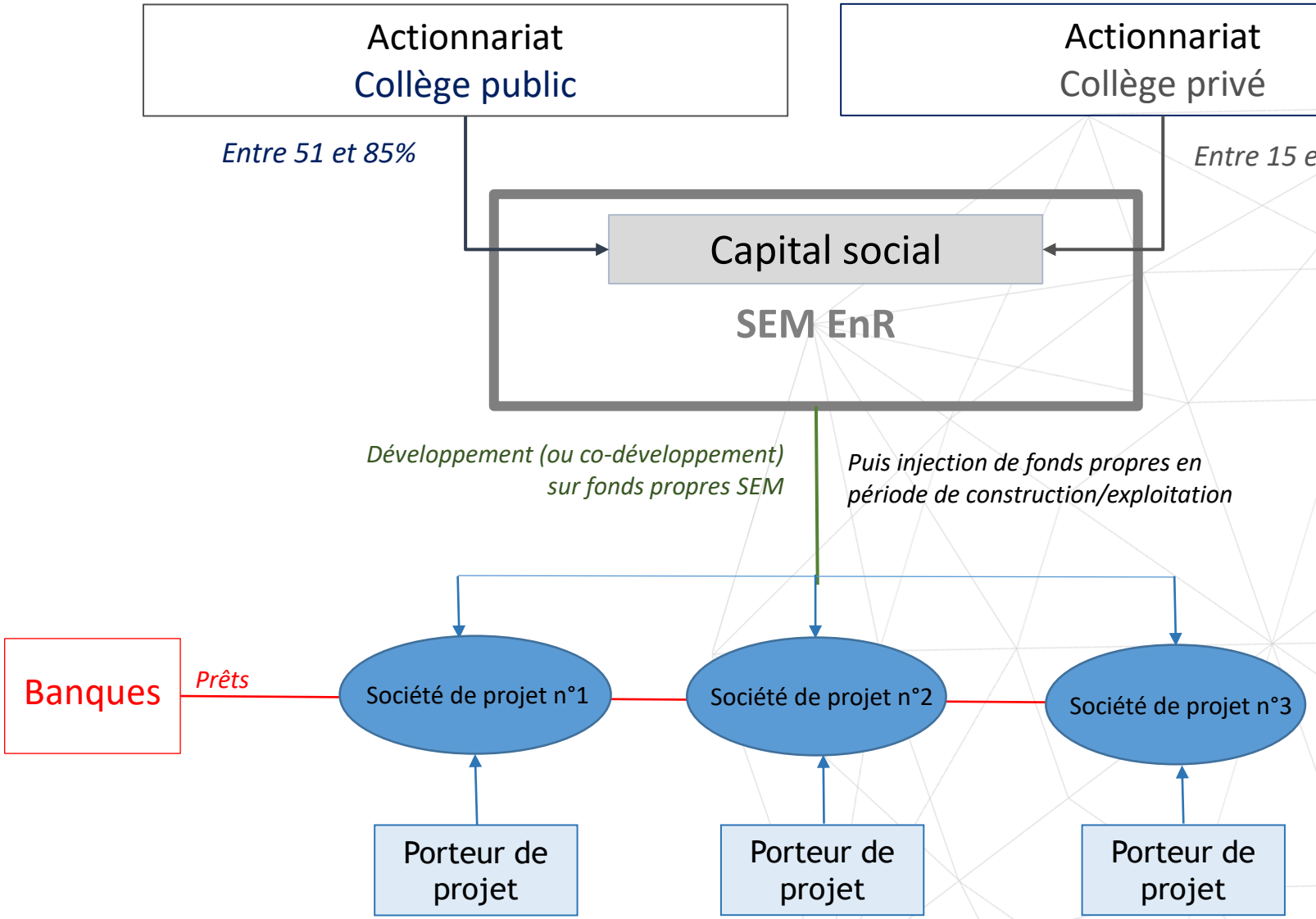

SOLIDARITE LOGEMENT

Le SYDESL lutte contre la précarité énergétique des particuliers.

- Programme MaPrimeRénov' Sérénité – 100 000 € / an
  - Aide de 500€ à 200 ménages aux revenus modestes et très modestes
  - Partenariat du SYDESL avec l'ANAH
- Programme Procivis – 50 000 € / an
  - Avance sur subventions pour les ménages les plus modestes
- Fonds de Solidarité Logement – 10 000 € / an
  - Participation du SYDESL au soutien de factures impayées

SYDESL
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

LE SYDESL RESTE À VOTRE DISPOSITION:

SYDESL

Cité de l'Entreprise
200, bd de la Résistance
71000 MÂCON
03 85 21 91 00
contact@sydesl.fr

SYDESL.FR